



Mairie
15 Route de la Bastie
42130
Sainte-Agathe la Bouteresse
Tél. : 04 77 97 41 93
mairie@ste-agathe-la-bouteresse.fr

Madame le Maire de Boën Sur Lignon,
Monsieur le Maire de Sainte-Agathe la Bouteresse,

Vu le Code des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2212 et suivants,
Vu le Code de la route et notamment l'article CR 411-5,
Vu la demande formulée par Mme CADILLON Anaïs, domiciliée 19 Rue Aldo Moro,
pour couper la circulation sur la Rue Aldo Moro le mercredi 5 juin 2024 sur une durée de
2 heures maximum pour intervention d'un camion-toupie béton,

*Considérant que ces travaux nécessitent la fermeture à la circulation de la voie à sens
unique pendant la durée de l'intervention ;
Considérant que les véhicules à qui s'applique cette interdiction peuvent emprunter
un itinéraire de déviation par la Rue Arquillère ;*

ARRETEMENT

Article 1 : En raison d'une livraison de béton avec stationnement d'un camion-toupie sur la voie sur une durée maximale de 2 heures, la circulation sur la Rue Aldo Moro sera interdite le mercredi 5 juin 2024 pendant la durée de l'intervention.

Article 2 : Pendant la durée du chantier, aucun stationnement ne sera autorisé sur l'emprise de la zone de travaux, excepté pour le camion-toupie.

Article 3 : Toutes les mesures devront être prises par l'entreprise chargée de la livraison du béton pour assurer au droit du chantier la sécurité des piétons ; une signalisation appropriée sera mise en place par cette dernière et ôtée par ses soins.

Article 4 : Le présent arrêté sera publié et affiché conformément à la réglementation en vigueur dans les communes de Sainte-Agathe la Bouteresse et de Boën sur Lignon, chargées de l'exécution du présent arrêté, dont ampliation sera transmise à :

- Mme CADILLON Anaïs,
- Monsieur le Commandant de la brigade de gendarmerie de Boën Sur Lignon.

Fait le 29 mai 2024.

Le Maire de Boën sur Lignon,
Anne JOUANJAN.

Le Maire de Sainte-Agathe la Bouteresse,
Pierre DREVET.